

Certificat en vertu de l' article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l' étiquetage des produits biologiques

I.1 Numéro du document

80/44804/1398448

I.2 Type d'opérateur

- Operateur
 Groupe d' opérateurs

I.3 Opérateur

SAS ALLIANCE NUTRITION ANIMALE
 RTE DE LUCHEUX
 80600 DOULLENS
 France

I.4 Organisme de contrôle

ECOCERT FRANCE SAS
 FR-BIO-01
 Lieudit Lamothe Ouest,
 32600 L' Isle Jourdain
 France

Aliments pour animaux de ferme

Vinaigre de cidre
 ANAFIX UAB 16850P25
 ELEVIA DIGEST Poudre UAB 17012P25
 Huile foie de morue
 Natu'JO 02005P25
 NATURATOP + LEVURES GR 17325G25
 Naturatop 15118G25
 Natu'sem 25/5 15145S25
 NATU'SEM 8/8 16128S25
 PM vitamine A
 PM vitamine D3
 Prémélange Cuivre 10% 01N43PBB
 PREMELANGE OE Laloux 01N01PBB
 Prémélange Sélénium 0.25% 01N42PBB

Biologique
 Peut être utilisé en agriculture biologique
 Peut être utilisé en agriculture biologique
 Peut être utilisé en agriculture biologique
 Peut être utilisé en agriculture biologique
 Peut être utilisé en agriculture biologique
 Peut être utilisé en agriculture biologique
 Peut être utilisé en agriculture biologique
 Peut être utilisé en agriculture biologique
 Peut être utilisé en agriculture biologique
 Peut être utilisé en agriculture biologique
 Peut être utilisé en agriculture biologique
 Peut être utilisé en agriculture biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l' opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

I.7 Date et lieu

20/05/2022 - L'Isle Jourdain
 Le Directeur Général,
 Thierry STOEDZEL

Signature



I.8 Validité

Certificat valide du **15/05/2022** au **31/03/2024**

L' authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées sur notre site internet www.ecocert.fr

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite

